

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20161003_11

Séance du 3 octobre 2016

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 15

Date de la convocation :
24 septembre 2016

Date d'affichage :
10 octobre 2016

L'an deux mil seize, le trois octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Stéphane BERQUAND, Nicolas GRIFFOND (procuration à Claudine QUATREPOINT), Nelly GIROD.

Étaient absents : Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Lydie CHANEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Ganivelles pour le site de la Bourre

Les ganivelles sont des barrières amovibles de protection en bois. Il est nécessaire de les changer sur une longueur de 200 m au départ des pistes de site nordique de La Bourre. Le SIDANEP a fait part de son souhait d'apporter une subvention à hauteur de 50 % de l'investissement. Des devis ont été demandés : Woods - Ambiance : 1813,33 € HT ; Les piquets couardais : 1 594,35 € HT ; Scierie Bertin : 2 021,00 € HT ; Scierie Guedon : 1 784,00 € HT.

Le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise « Les piquets couardais » et charge M. le Maire de la commande et des formalités liées à la subvention.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE